

Département de l'Oise (60)
Commune de Froissy et Noirémont

Projet du parc éolien de Froissy-Noirémont-Européenne



PLANS TECHNIQUES

CONSTRUCTION
DE 8 EOLIENNES (E1 à E8)
ET DE 2 POSTES DE LIVRAISON (PDL1 et PDL2)

Sommaire

Page	Désignation	échelle
01	Plan de situation	1/25 000
02 à 03	Plan de masse - Vue générale	1/7 000
04 à 11	Plan de masse - éolienne	1/1 000
12 à 13	Plan de masse - réseau interéolien	1/6 000
14 à 15	Plan de masse des PDLs	1/200
16 à 17	Plan d'élévation des éoliennes	/
18	Plan d'élévation des PDLs	/

Modifications	Date	Par	Vérification
Création	11/12/2018	MJU	MMU
Modifications	22/08/2019	MJU	MMU

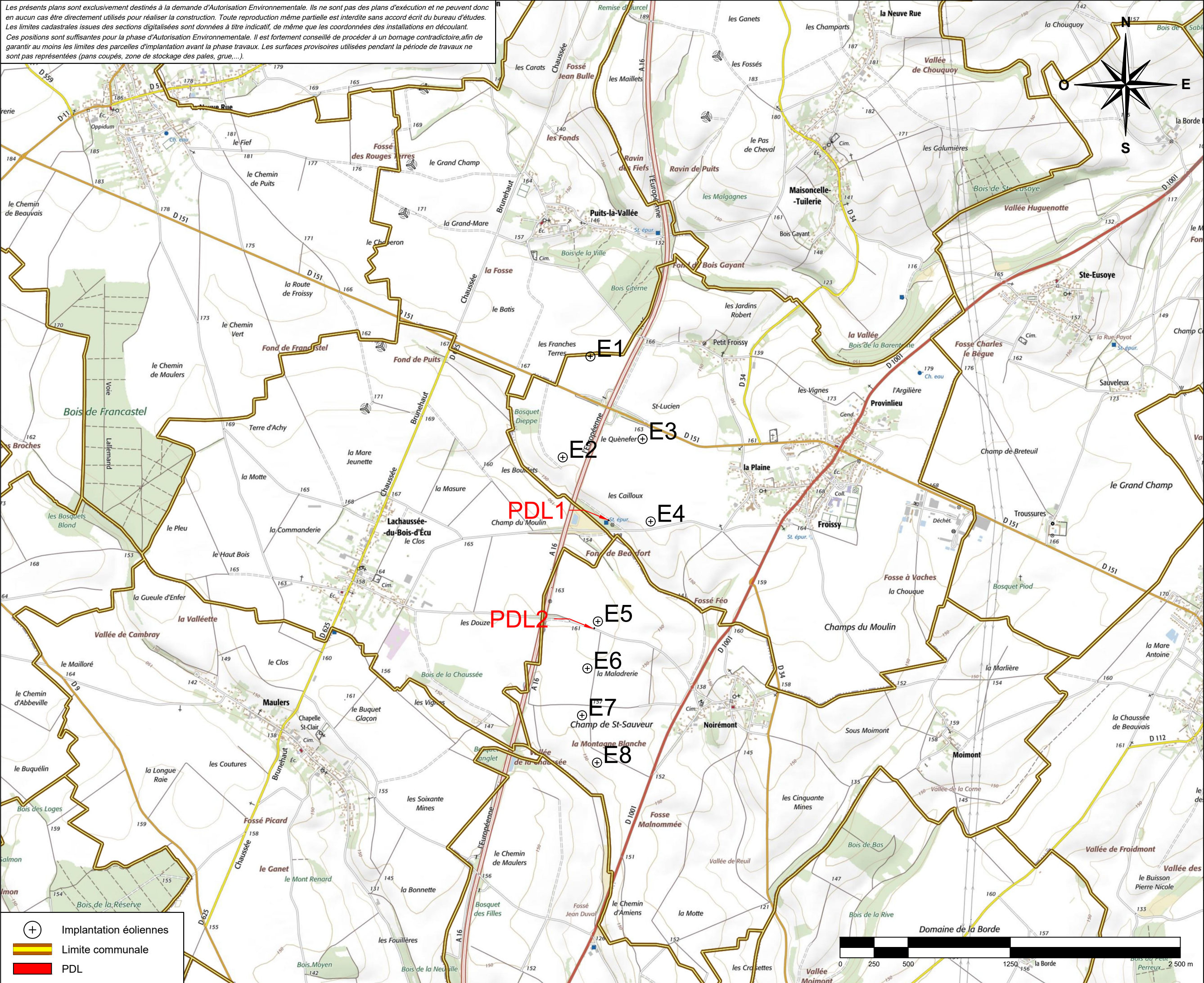
Date :	11/12/2018
UNITE :	METRE
AUTOCAD	

Société de développement :



QUADRAN
18 RUE DOM PERIGNON
51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
Tél : 03 26 65 75 37

Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des installations en découplant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'Autorisation Environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux. Les surfaces provisoires utilisées pendant la période de travaux ne sont pas représentées (pans coupés, zone de stockage des pales, grue,...).



- + Implantation éoliennes
- Limite communale
- PDL

01 PLAN D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Projet éolien de
Froissy-Noirémont-Européenne
 Plan de situation
 1/25 000

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :



QUADRAN
 18 RUE DOM PERIGNON
 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
 Tél : 03 26 65 75 37

Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des installations en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'Autorisation Environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux. Les surfaces provisoires utilisées pendant la période de travaux ne sont pas représentées (pans coupés, zone de stockage des pales, grue,...).



PLAN D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Projet éolien de
 Froissy-Noirémont-Européenne
 Plan de masse - Vue générale
 1/7 000

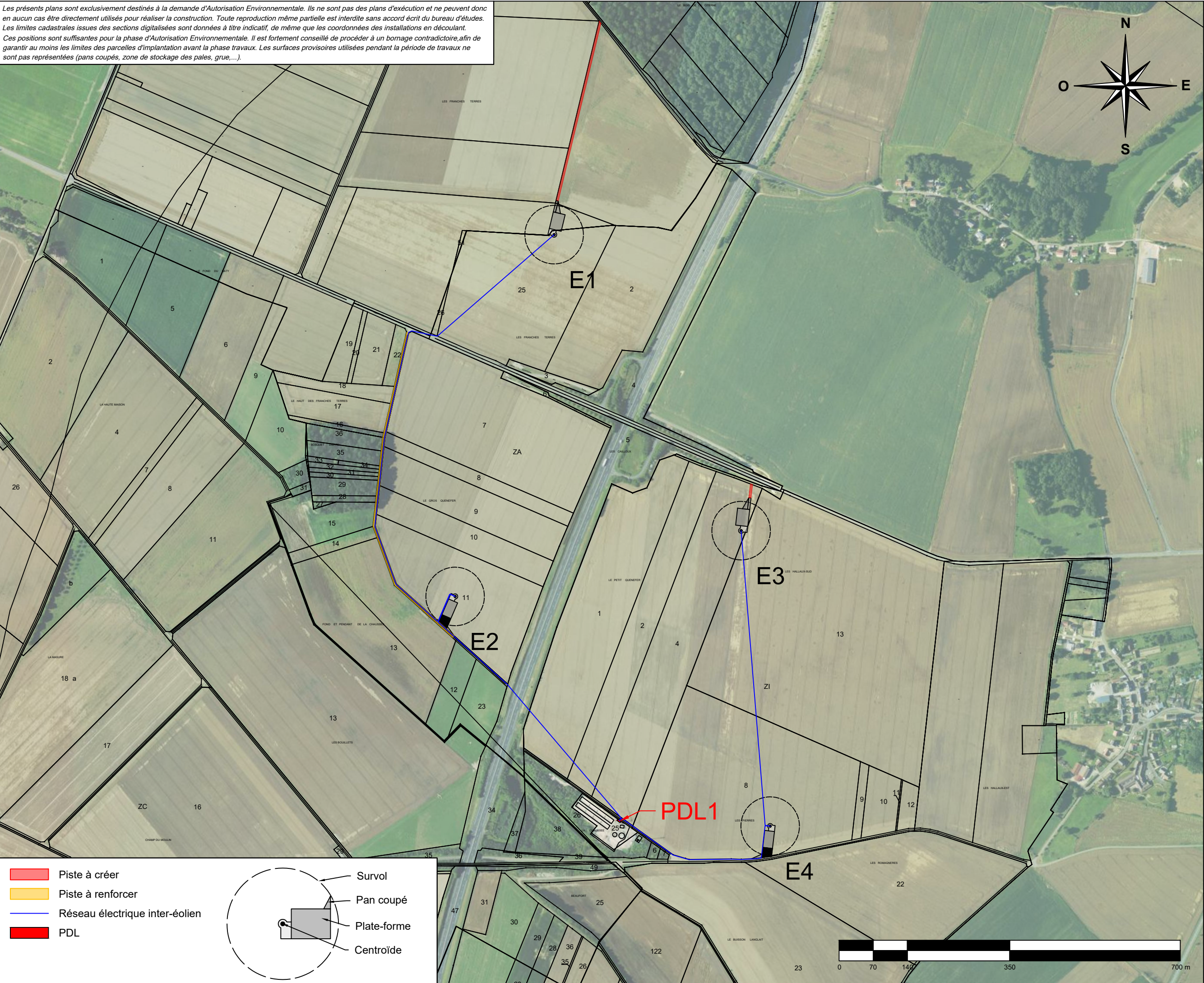
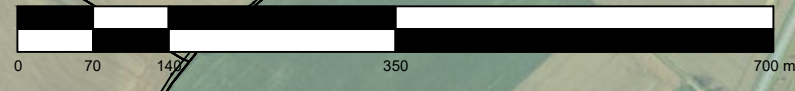
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :



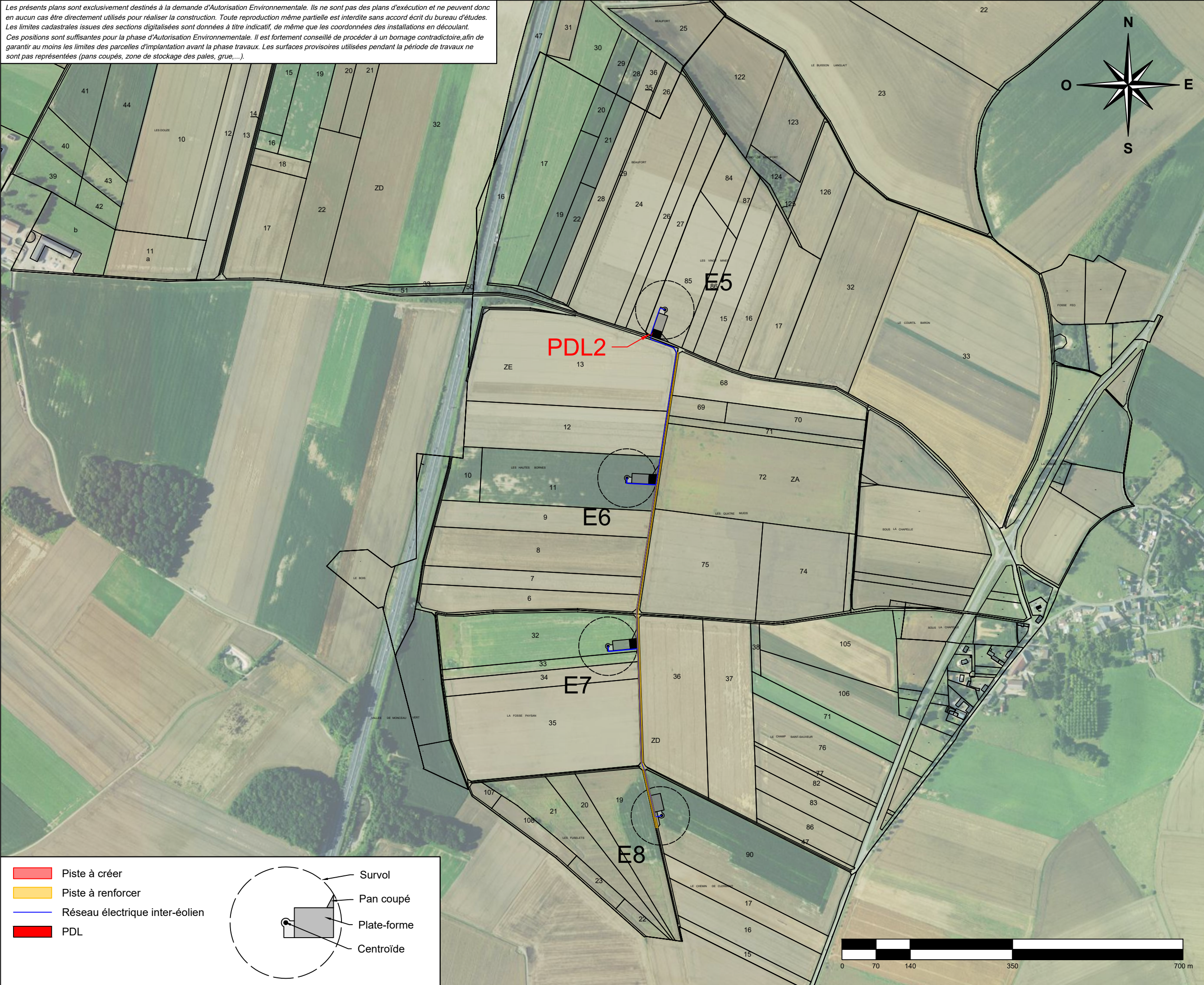
QUADRAN
 18 RUE DOM PERIGNON
 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
 Tél : 03 26 65 75 37

02

	Piste à créer		Survol
	Piste à renforcer		Pan coupé
	Réseau électrique inter-éolien		Plate-forme
	PDL		Centroïde



Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des installations en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'Autorisation Environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux. Les surfaces provisoires utilisées pendant la période de travaux ne sont pas représentées (pans coupés, zone de stockage des pales, grue,...).



03

PLAN D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

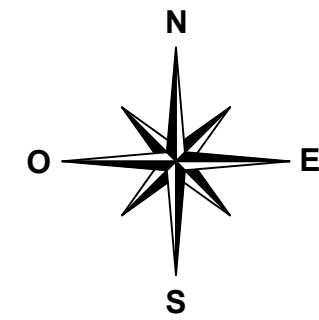
Projet éolien de
 Froissy-Noirémont-Européenne
 Plan de masse - Vue générale
 1/7 000

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :

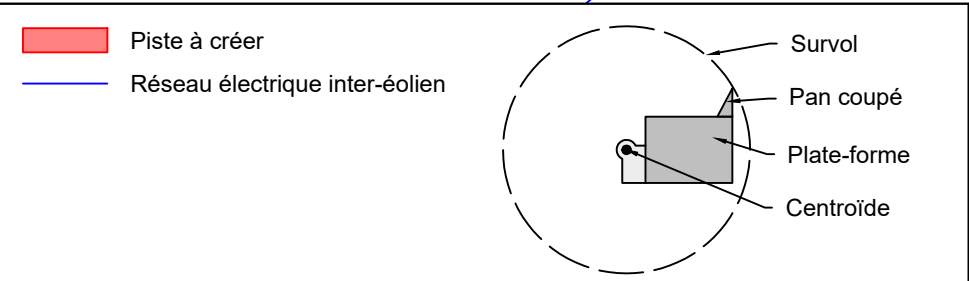
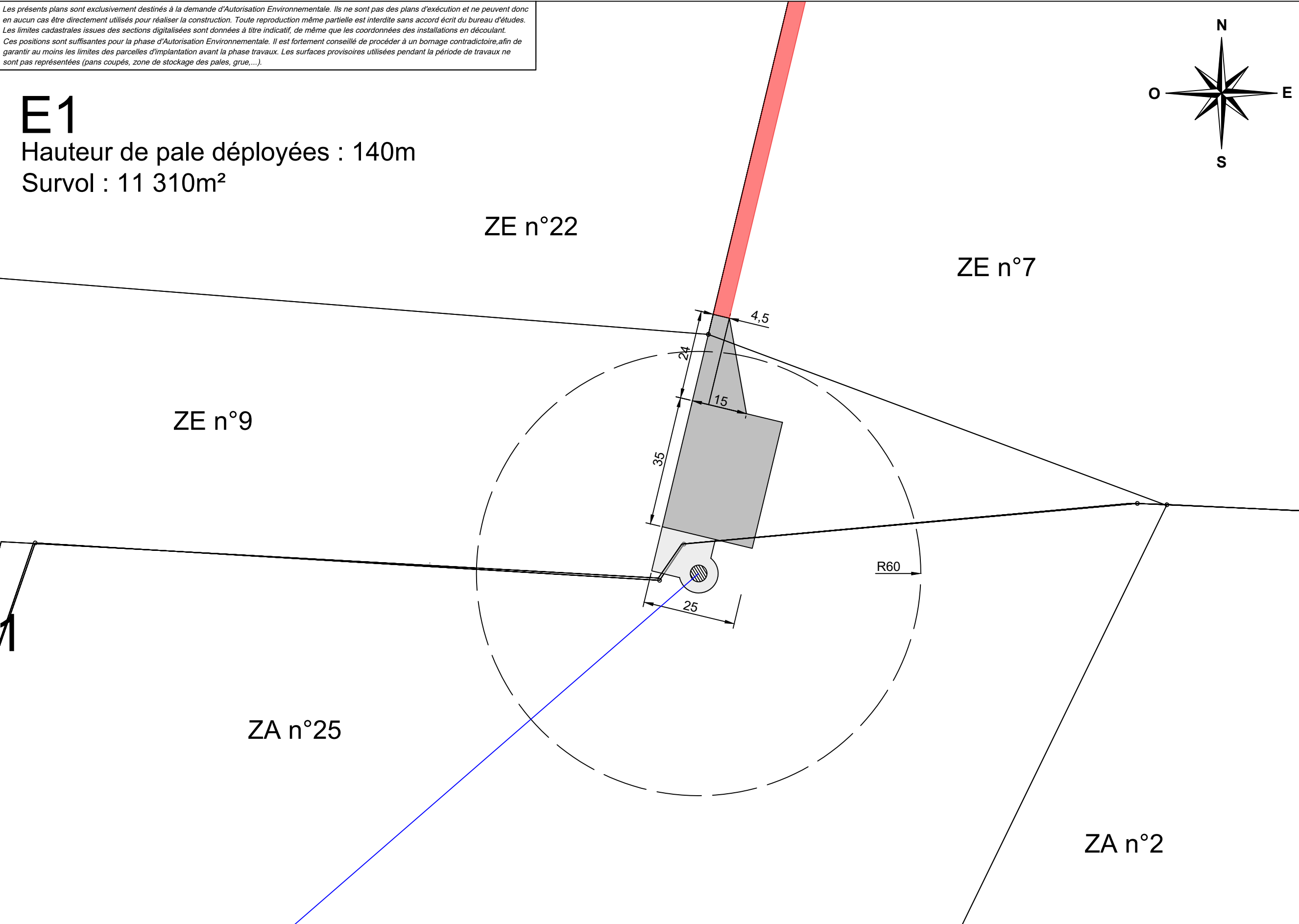


QUADRAN
 18 RUE DOM PERIGNON
 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
 Tél : 03 26 65 75 37

Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des installations en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'Autorisation Environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux. Les surfaces provisoires utilisées pendant la période de travaux ne sont pas représentées (pans coupés, zone de stockage des pales, grue,...).



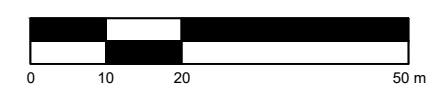
E1
 Hauteur de pale déployées : 140m
 Survol : 11 310m²



Propriété de Francis WATRIPON et Marianne COMBROUZE
 Commune de Froissy
 Section ZA n°25
 Contenance Cadastre : 7ha 08a 69ca

E1	Altitude T.N.* : 166 m Altitude bout de pale* : 306 m	
	Est / Long.	Nord / Lat.
RGF93 / Lambert 93	641 855	6 941 874
WGS 84	2°11'47,25"	49°34'24,39"

*Altitudes obtenues par l'outil géoportail



04 PLAN D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

04

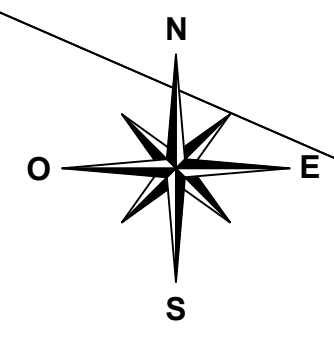
Projet éolien de
 Froissy-Noirémont-Européenne
 Plan de masse - E1
 1/1 000

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :

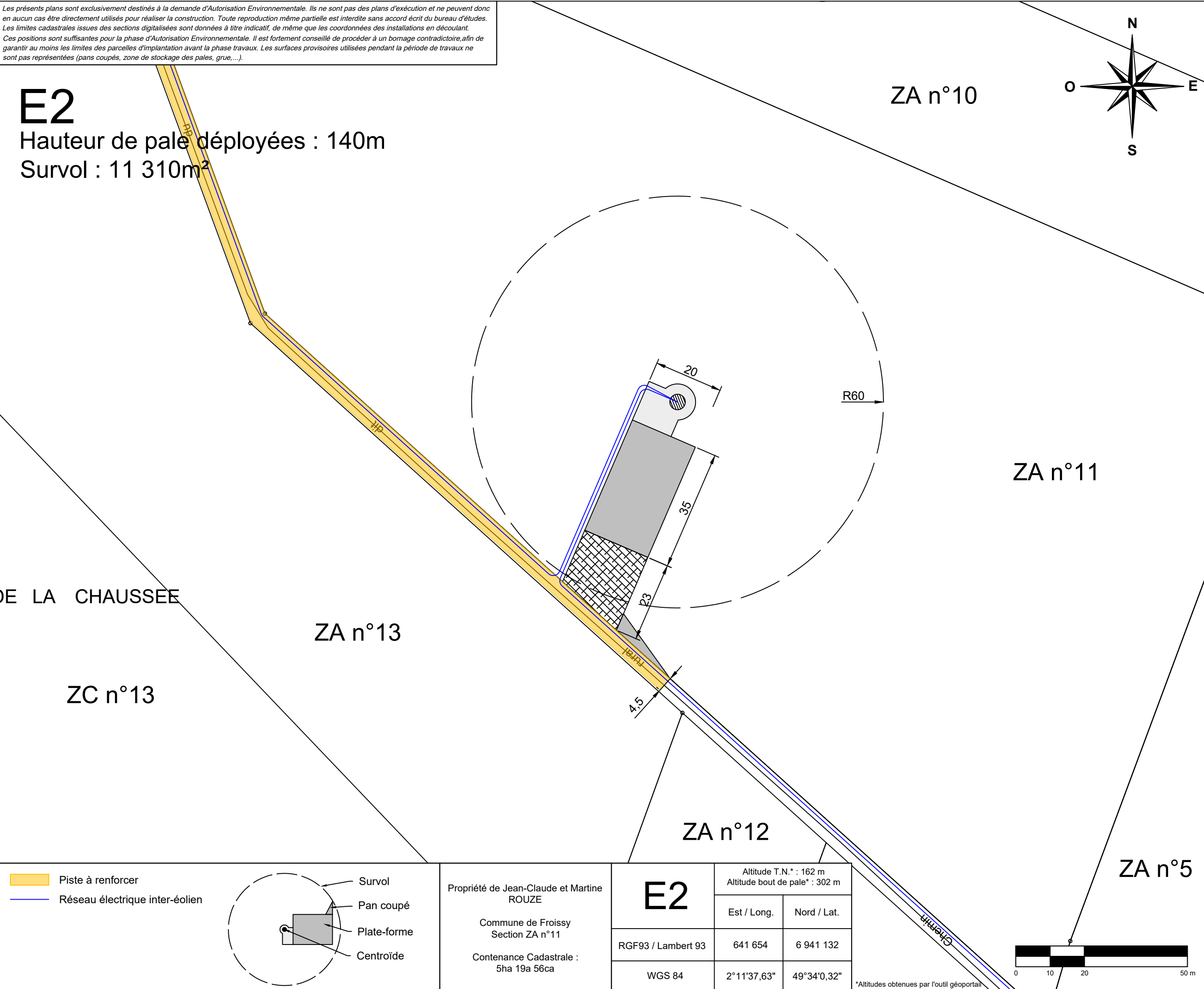


QUADRAN
 18 RUE DOM PERIGNON
 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
 Tél : 03 26 65 75 37

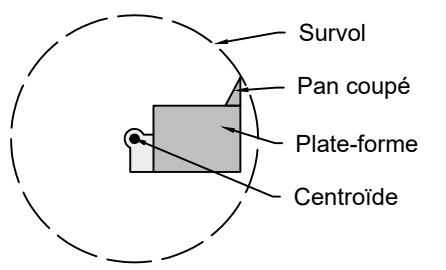
Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des installations en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'Autorisation Environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux. Les surfaces provisoires utilisées pendant la période de travaux ne sont pas représentées (pans coupés, zone de stockage des pales, grue,...).



E2
 Hauteur de pale déployées : 140m
 Survol : 11 310m²



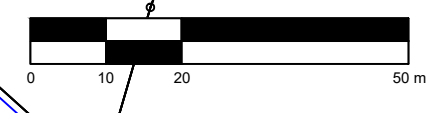
- Piste à renforcer
- Réseau électrique inter-éolien



Propriété de Jean-Claude et Martine ROUZE
 Commune de Froissy
 Section ZA n°11
 Contenance Cadastre : 5ha 19a 56ca

E2	Altitude T.N.* : 162 m Altitude bout de pale* : 302 m	
	Est / Long.	Nord / Lat.
	RGF93 / Lambert 93	641 654 6 941 132
WGS 84	2°11'37,63"	49°34'0,32"

*Altitudes obtenues par l'outil géoportail



PLAN D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

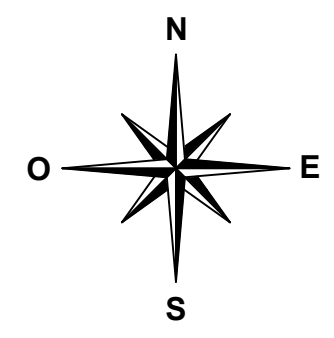
05

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :
 QUADRAN
 18 RUE DOM PERIGNON
 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
 Tél : 03 26 65 75 37



Projet éolien de
 Froissy-Noirémont-Européenne
 Plan de masse - E2
 1/1 000

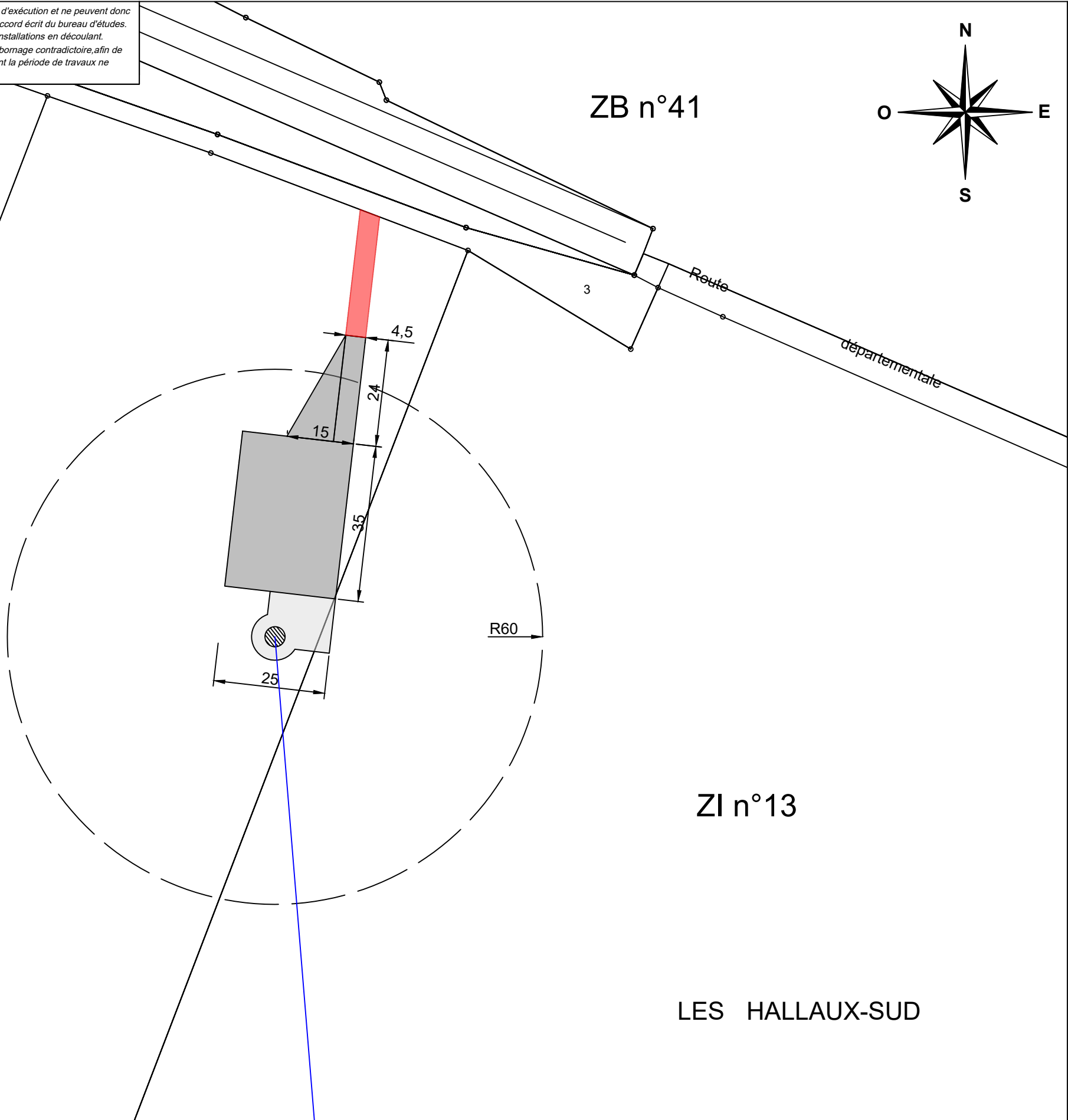
Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des installations en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'Autorisation Environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux. Les surfaces provisoires utilisées pendant la période de travaux ne sont pas représentées (pans coupés, zone de stockage des pales, grue,...).



E3
 Hauteur de pale déployées : 140m
 Survol : 11 310m²

ZI n°1
 ZI n°2

ZB n°41



PLAN D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :

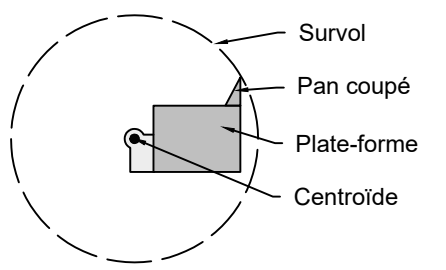


QUADRAN
 18 RUE DOM PERIGNON
 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
 Tél : 03 26 65 75 37

Projet éolien de
 Froissy-Noirémont-Européenne
 Plan de masse - E3
 1/1 000

06

- Piste à créer
- Réseau électrique inter-éolien



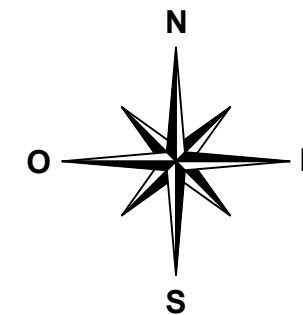
Propriété de Anne-marie
 DESEQUELLES
 Commune de Froissy
 Section ZI n°4
 Contenance Cadastre :
 7ha 30a 59ca

E3	Altitude T.N.* : 165 m Altitude bout de pale* : 305 m	
	Est / Long.	Nord / Lat.
RGF93 / Lambert 93	642 241	6 941 267
WGS 84	2°12'6,76"	49°34'4,88"

*Altitudes obtenues par l'outil géoportail



Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des installations en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'Autorisation Environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux. Les surfaces provisoires utilisées pendant la période de travaux ne sont pas représentées (pans coupés, zone de stockage des pales, grue,...).



E4

Hauteur de pale déployées : 140m

Survol : 11 310m²

ZI n°8

LES PIERRES

R60

20

35

16

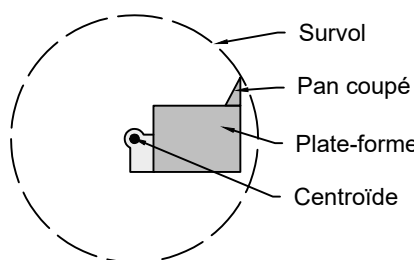
n° 6

communale

ZI n°22

ZI n°23

— Réseau électrique inter-éolien



Propriété de Eric et Christine WAFFELAERT

Commune de Froissy
Section ZI n°8

Contenance Cadastre :
11ha 29a 65ca

E4

Altitude T.N.* : 162 m
Altitude bout de pale* : 302 m

Est / Long.

Nord / Lat.

RGF93 / Lambert 93

642 300

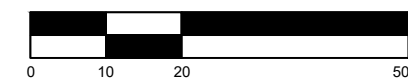
6 940 661

WGS 84

2°12'10,00"

49°33'45,29"

*Altitudes obtenues par l'outil géoportail



PLAN D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

07

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :

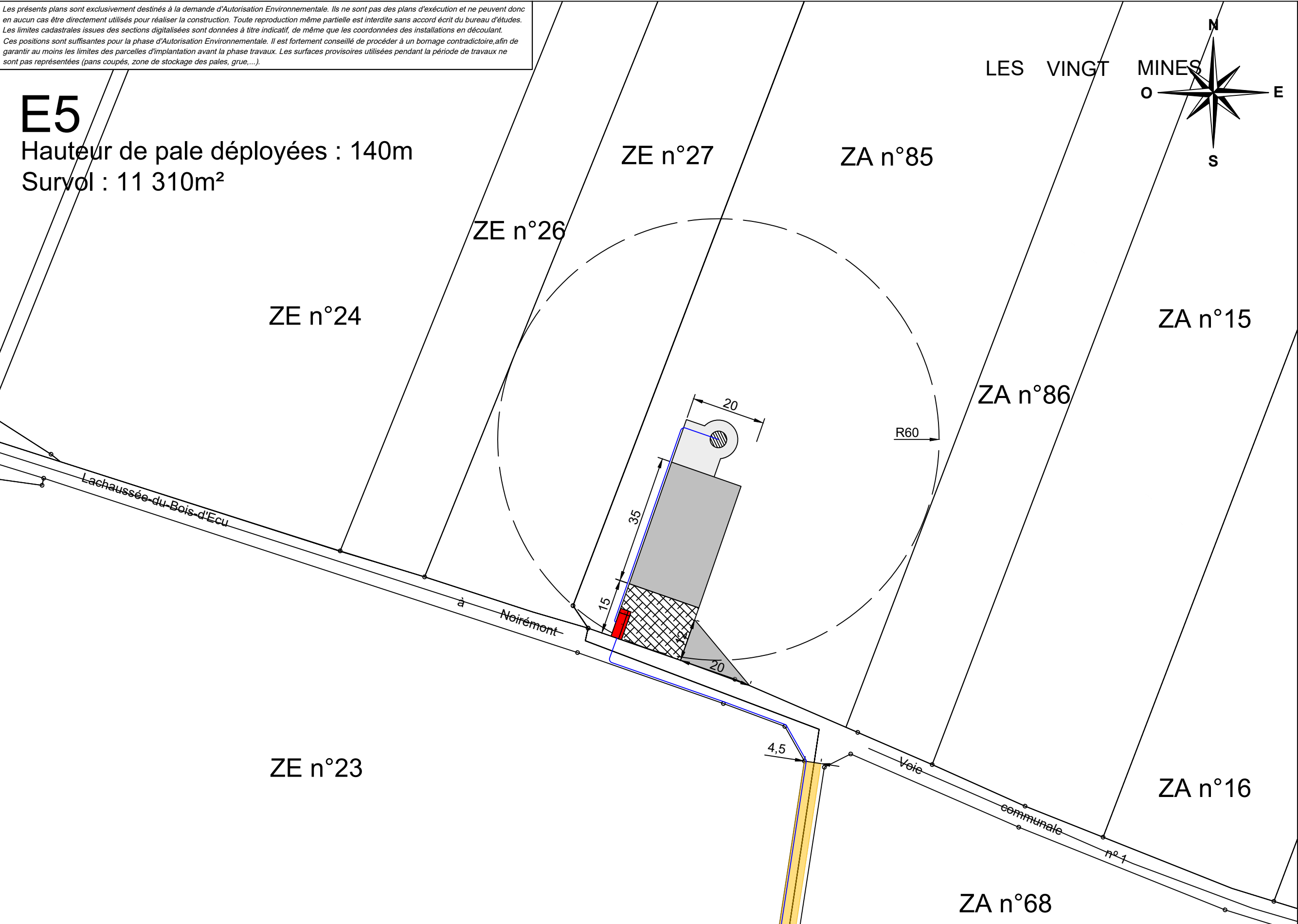
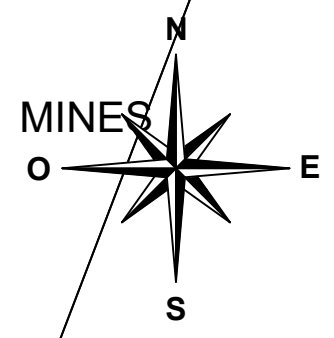
QUADRAN
18 RUE DOM PERIGNON
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
Tél : 03 26 65 75 37



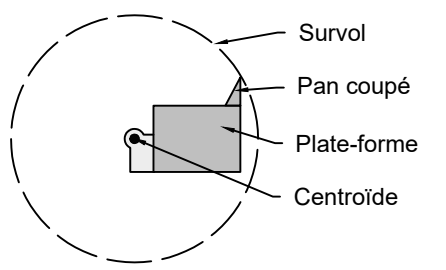
Projet éolien de
Froissy-Noirémont-Européenne
Plan de masse - E4
1/1 000

Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des installations en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'Autorisation Environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux. Les surfaces provisoires utilisées pendant la période de travaux ne sont pas représentées (pans coupés, zone de stockage des pales, grue,...).

E5
 Hauteur de pale déployées : 140m
 Survol : 11 310m²



- Piste à renforcer
- Réseau électrique inter-éolien
- PDL



Propriété de Serge et Marie-France NOEL
 Commune de Noirémont
 Section ZA n°85
 Contenance Cadastre : 2ha 33a 78ca

E5	Altitude T.N.* : 162 m Altitude bout de pale* : 302 m	
	Est / Long.	Nord / Lat.
	RGF93 / Lambert 93	641 912 6 939 927
WGS 84	2°11'51,07" 49°33'21,42"	

*Altitudes obtenues par l'outil géoportail



PLAN D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

08

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :



QUADRAN
 18 RUE DOM PERIGNON
 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
 Tél : 03 26 65 75 37

Projet éolien de
 Froissy-Noirémont-Européenne
 Plan de masse - E5
 1/1 000

Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des installations en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'Autorisation Environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux. Les surfaces provisoires utilisées pendant la période de travaux ne sont pas représentées (pans coupés, zone de stockage des pales, grue,...).

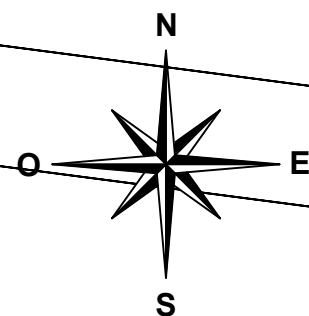
E6

Hauteur de pale déployées : 140m

Survol : 11 310m²

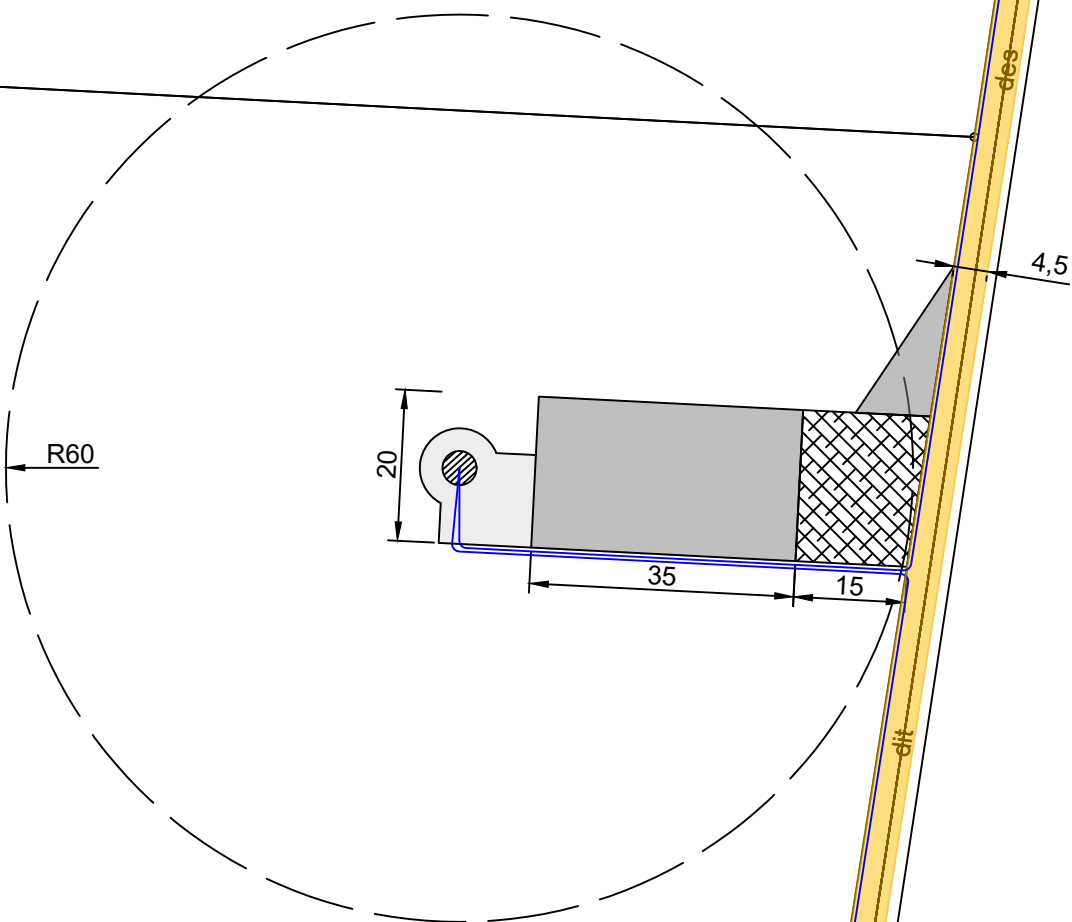
ZE n°12

ZA n°71



NES

ZE n°11



ZA n°72

ZE n°9

ZA n°75

PLAN D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :

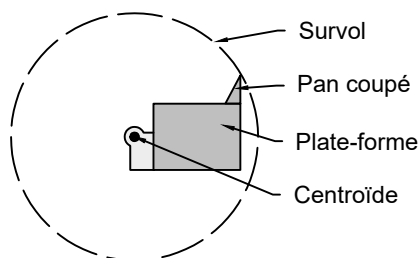
QUADRAN
18 RUE DOM PERIGNON
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
Tél : 03 26 65 75 37



Projet éolien de
Froissy-Noirémont-Européenne
Plan de masse - E6
1/1 000

09

- Piste à renforcer
- Réseau électrique inter-éolien



Propriété de Léon et Jean-Charles BRICONGNE

Commune de Noirémont
Section ZE n°11

Contenance Cadastre :
4ha 01a 45ca

E6

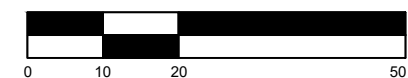
Altitude T.N.* : 159 m
Altitude bout de pale* : 299 m

Est / Long. Nord / Lat.

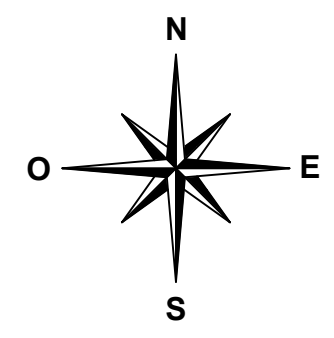
RGF93 / Lambert 93 641 835 6 939 582

WGS 84 2°11'47,42" 49°33'10,23"

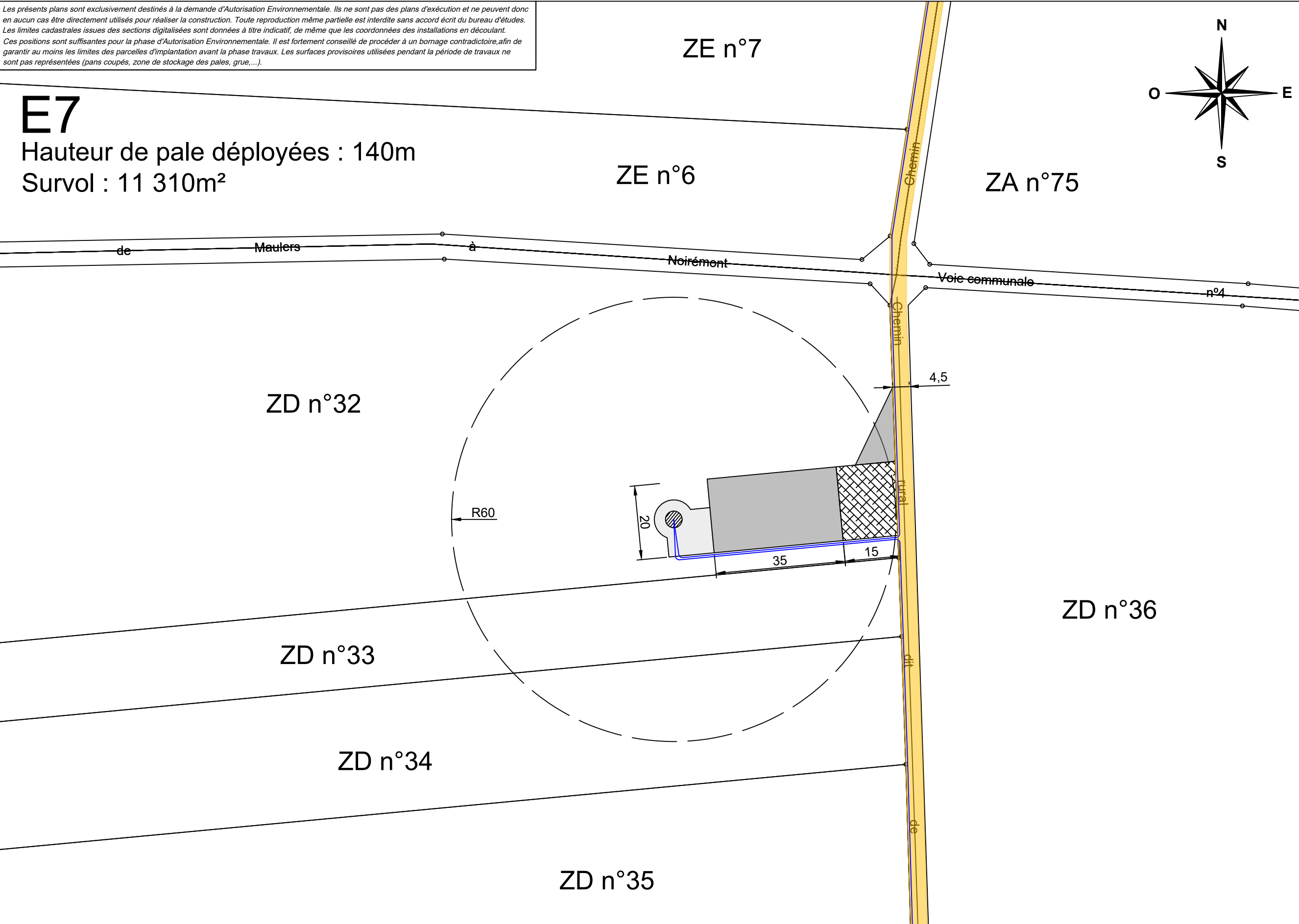
*Altitudes obtenues par l'outil géoportail



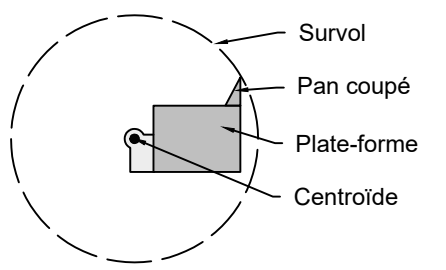
Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des installations en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'Autorisation Environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux. Les surfaces provisoires utilisées pendant la période de travaux ne sont pas représentées (pans coupés, zone de stockage des pales, grue,...).



E7
 Hauteur de pale déployées : 140m
 Survol : 11 310m²

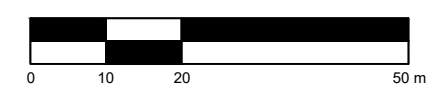


- Piste à renforcer
- Réseau électrique inter-éolien



Propriété de Jean Daniel et Jacqueline LALY Commune de Noirmont Section ZD n°32 Contenance Cadastre : 3ha 89a 40ca	E7	Altitude T.N.* : 155 m Altitude bout de pale* : 295 m	
		Est / Long.	Nord / Lat.
	RGF93 / Lambert 93	641 796	6 939 231
WGS 84	2°11'45,66"	49°32'58,86"	

*Altitudes obtenues par l'outil géoportail



PLAN D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

10

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :



QUADRAN
 18 RUE DOM PERIGNON
 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
 Tél : 03 26 65 75 37

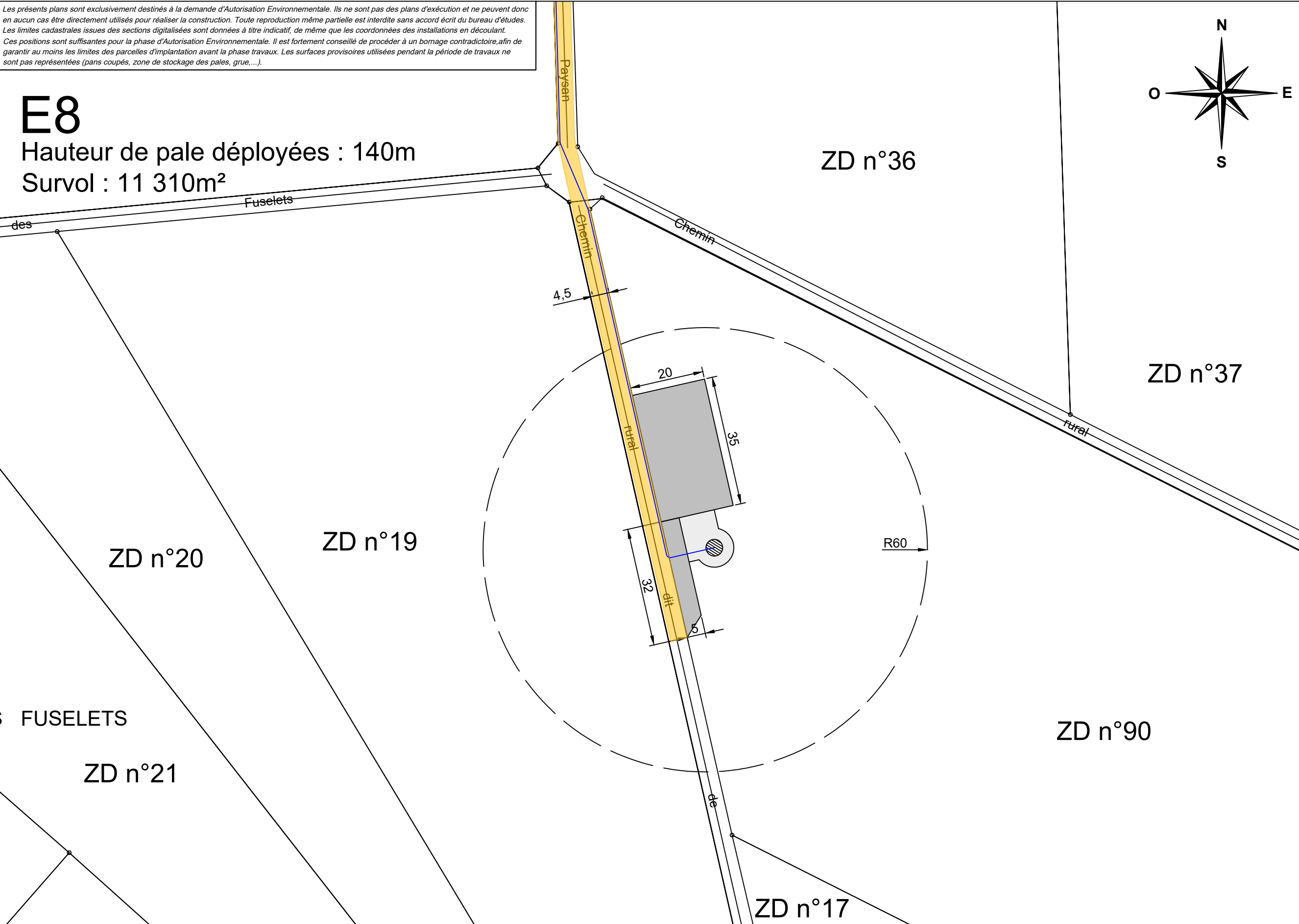
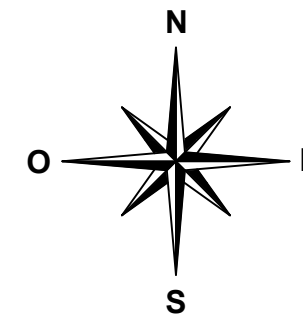
Projet éolien de
 Froissy-Noirmont-Européenne
 Plan de masse - E7
 1/1 000

Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des installations en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'Autorisation Environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux. Les surfaces provisoires utilisées pendant la période de travaux ne sont pas représentées (pans coupés, zone de stockage des pales, grue,...).

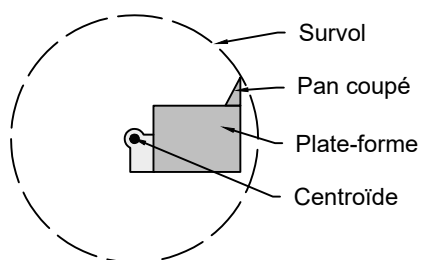
E8

Hauteur de pale déployées : 140m

Survol : 11 310m²



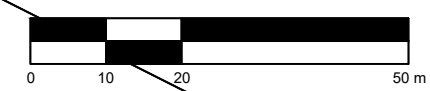
- Piste à renforcer
- Réseau électrique inter-éolien



Propriété de Patrice LESOBRE
 Commune de Noirémond
 Section ZD n°90
 Contenance Cadastre :
 5ha 85a 59ca

E8	Altitude T.N.* : 152 m Altitude bout de pale* : 292 m	
	Est / Long.	Nord / Lat.
RGF93 / Lambert 93	641 903	6 938 889
WGS 84	2°11'51,15"	49°32'47,84"

*Altitudes obtenues par l'outil géoportail



PLAN D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

11

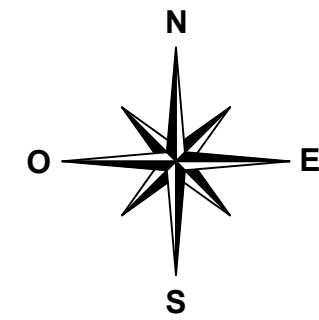
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :

Quadran
 QUADRAN
 18 RUE DOM PERIGNON
 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
 Tél : 03 26 65 75 37



Projet éolien de
Froissy-Noirémond-Européenne
 Plan de masse - E8
 1/1 000

Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des installations en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'Autorisation Environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux. Les surfaces provisoires utilisées pendant la période de travaux ne sont pas représentées (pans coupés, zone de stockage des pales, grue,...).



PLAN D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

12

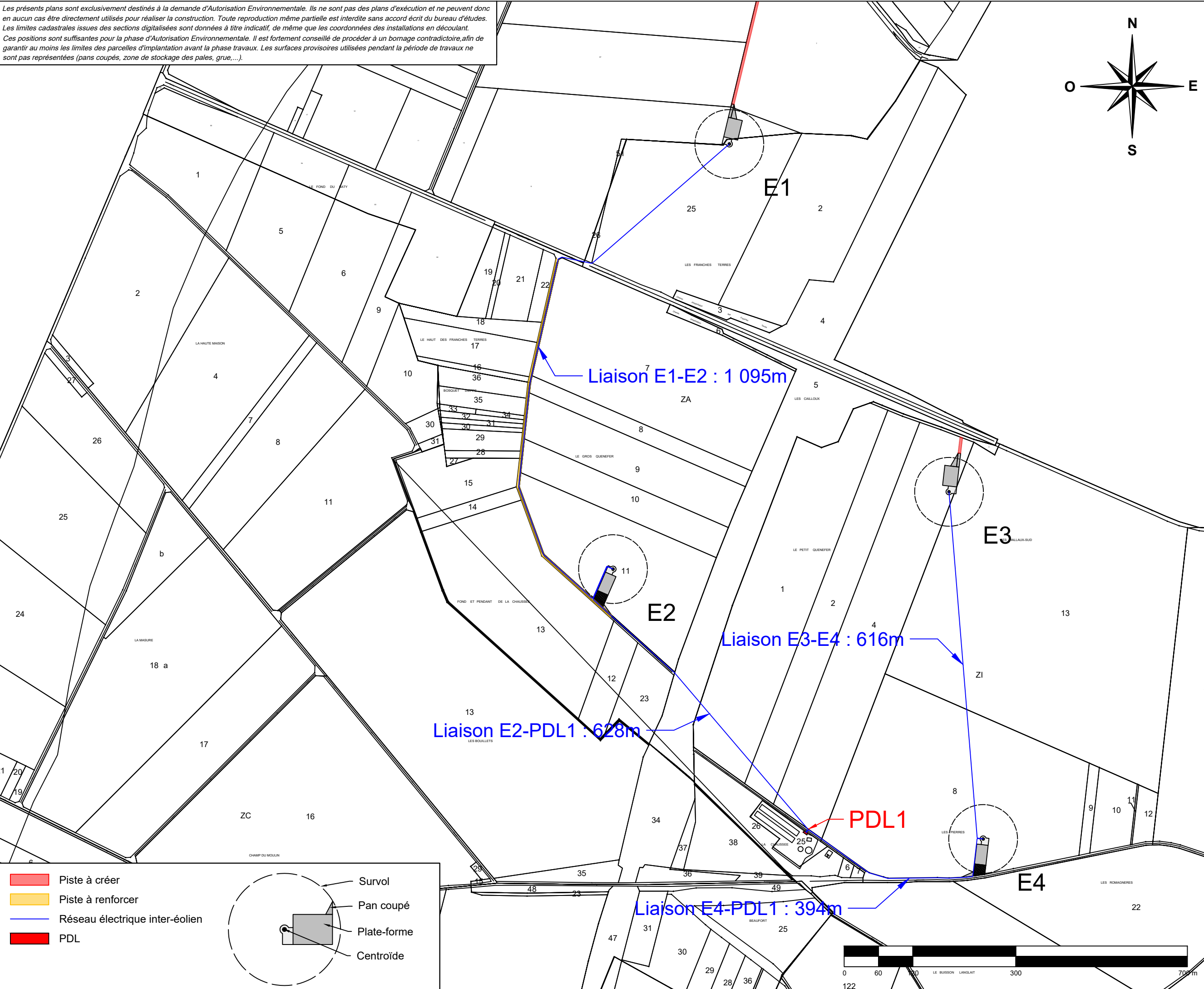
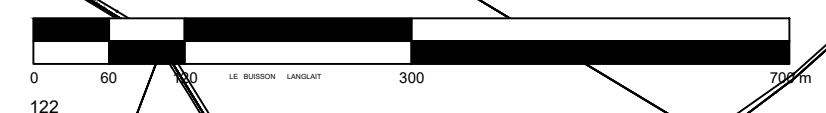
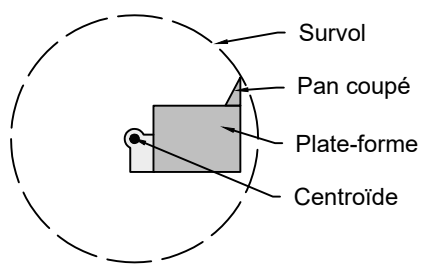
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :

QUADRAN
18 RUE DOM PERIGNON
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
Tél : 03 26 65 75 37

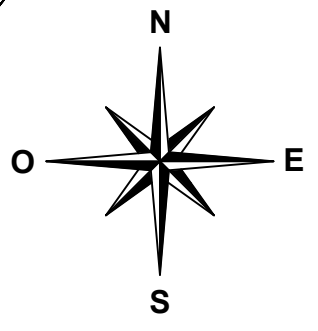


Projet éolien de
Froissy-Noirémont-Européenne
Plan de masse - Réseau électrique
1/6 000

- Piste à créer
- Piste à renforcer
- Réseau électrique inter-éolien
- PDL



Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des installations en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'Autorisation Environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux. Les surfaces provisoires utilisées pendant la période de travaux ne sont pas représentées (pans coupés, zone de stockage des pales, grue,...).



PLAN D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :

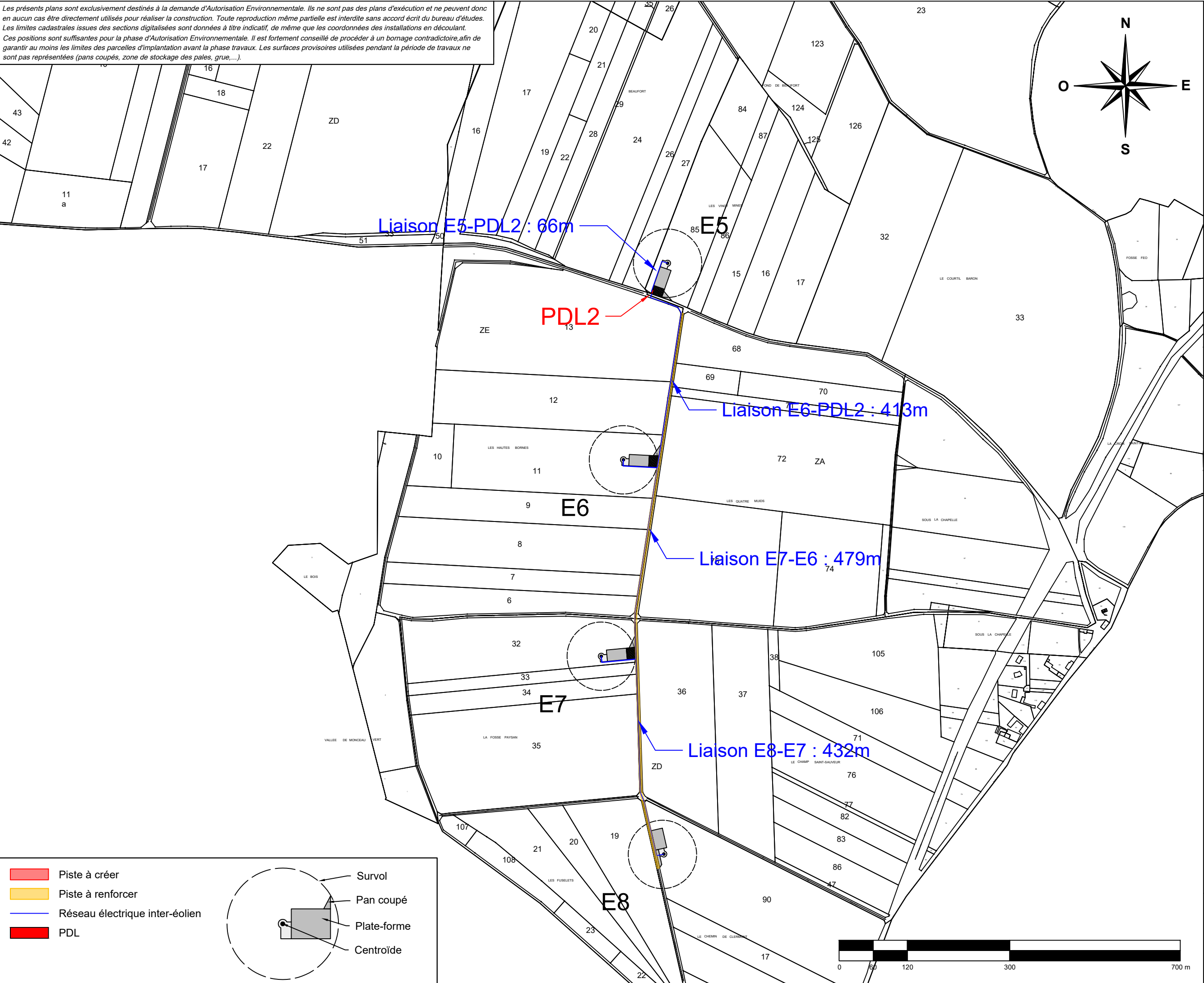
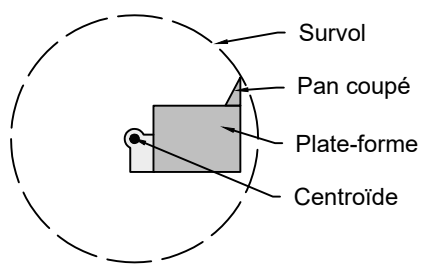
QUADRAN
18 RUE DOM PERIGNON
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
Té : 03 26 65 75 37



Projet éolien de
Froissy-Noirémont-Européenne
Plan de masse - Réseau électrique
1/6 000

13

- Piste à créer
- Piste à renforcer
- Réseau électrique inter-éolien
- PDL



Liaison E5-PDL2 : 66m

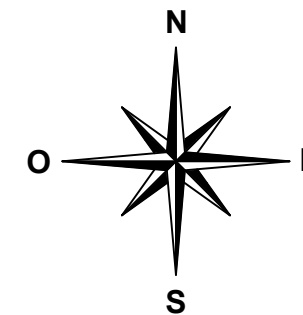
PDL2

Liaison E6-PDL2 : 413m

Liaison E7-E6 : 479m

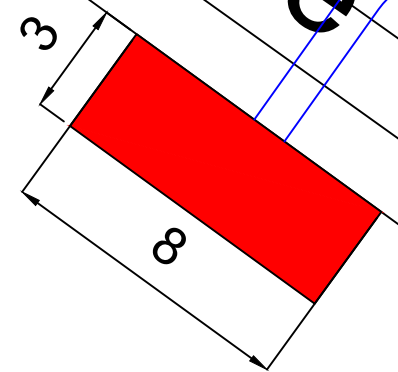
Liaison E8-E7 : 432m

Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des installations en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'Autorisation Environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux. Les surfaces provisoires utilisées pendant la période de travaux ne sont pas représentées (pans coupés, zone de stockage des pales, grue,...).



ZI n°4

ZI n°25



de

PLAN D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

14

Projet éolien de
Froissy-Noirémont-Européenne
Plan de masse - PDL1
1/200

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :

QUADRAN
18 RUE DOM PERIGNON
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
Tél : 03 26 65 75 37

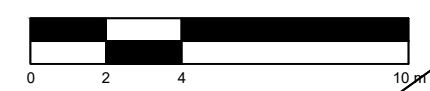


FF

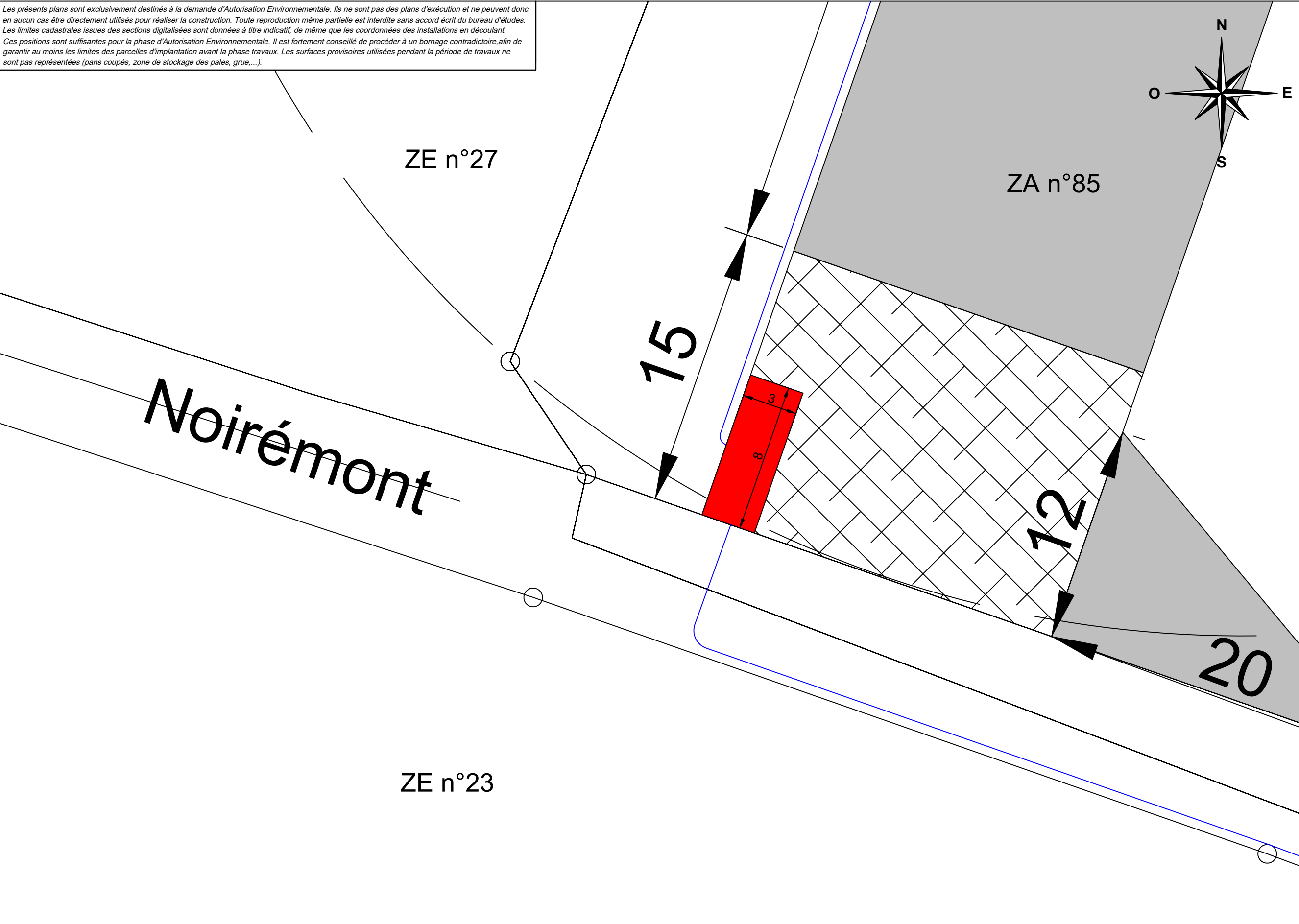
- PDL
- Réseau électrique inter-éolien

Propriété de la commune de Froissy Commune de Froissy Section ZI n°25 Contenance Cadastre : 60a 00ca	PDL1	Altitude T.N.* : 152 m Altitude bout de pale* : 154,53 m	
		Est / Long.	Nord / Lat.
	RGF93 / Lambert 93	641 991	6 940 672
WGS 84	2°11'54,62"	49°33'45,55"	

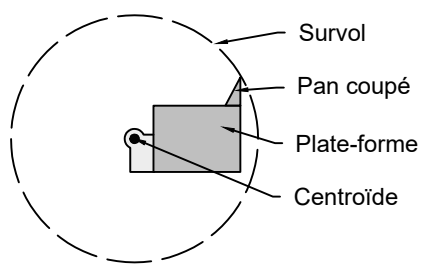
*Altitudes obtenues par l'outil géoportail



Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des installations en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'Autorisation Environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux. Les surfaces provisoires utilisées pendant la période de travaux ne sont pas représentées (pans coupés, zone de stockage des pales, grue,...).



PDL
 Réseau électrique inter-éolien



Propriété de Serge et Marie-France NOEL
 Commune de Noirémont
 Section ZA n°85
 Contenance Cadastre : 2ha 33a 78ca

PDL2	Altitude T.N.* : 161 m Altitude bout de pale* : 163,53 m	
	Est / Long.	Nord / Lat.
RGF93 / Lambert 93	641 886	6 839 877
WGS 84	2°11'49,80"	49°33'19,79"

*Altitudes obtenues par l'outil géoportail



15 PLAN D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

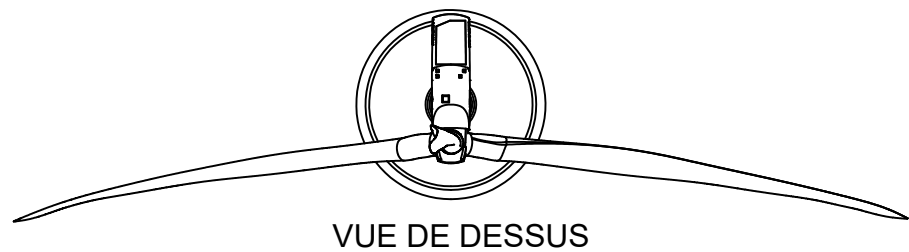
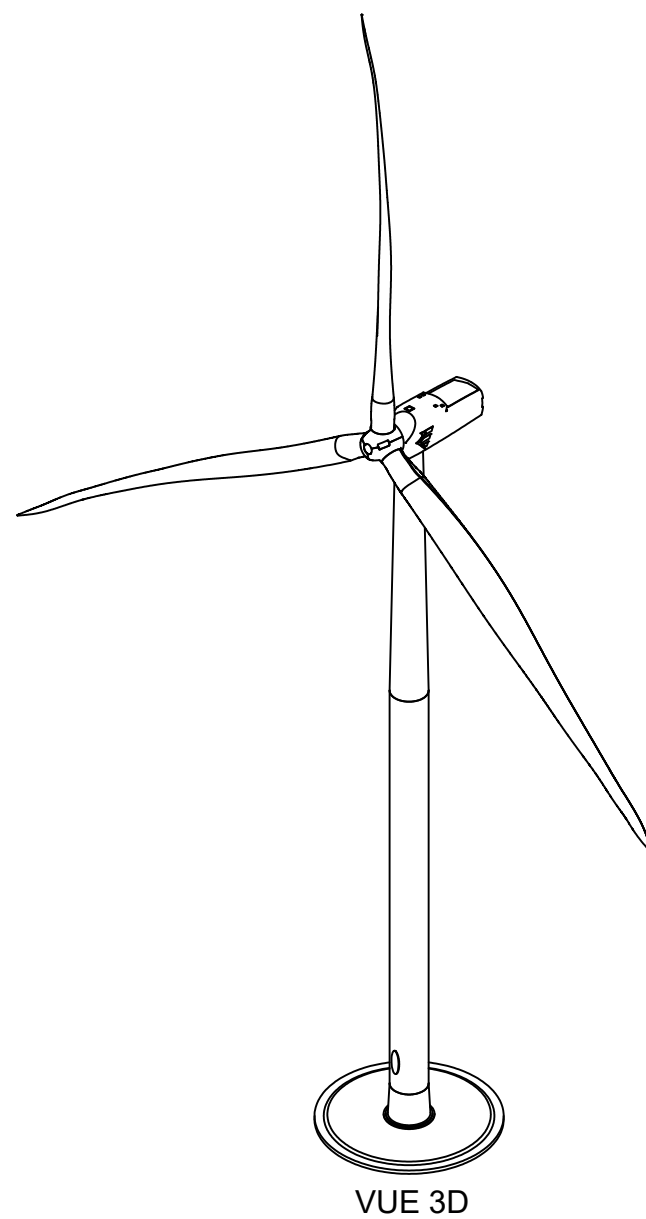
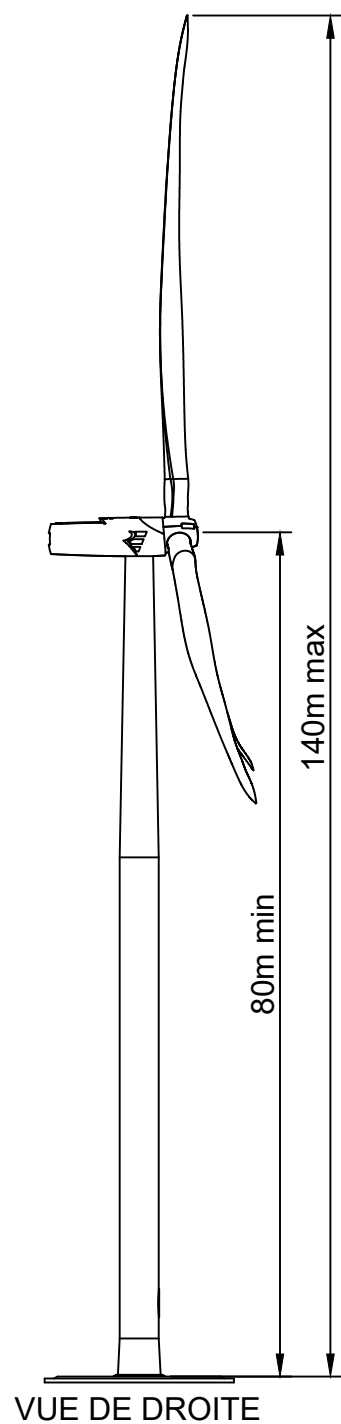
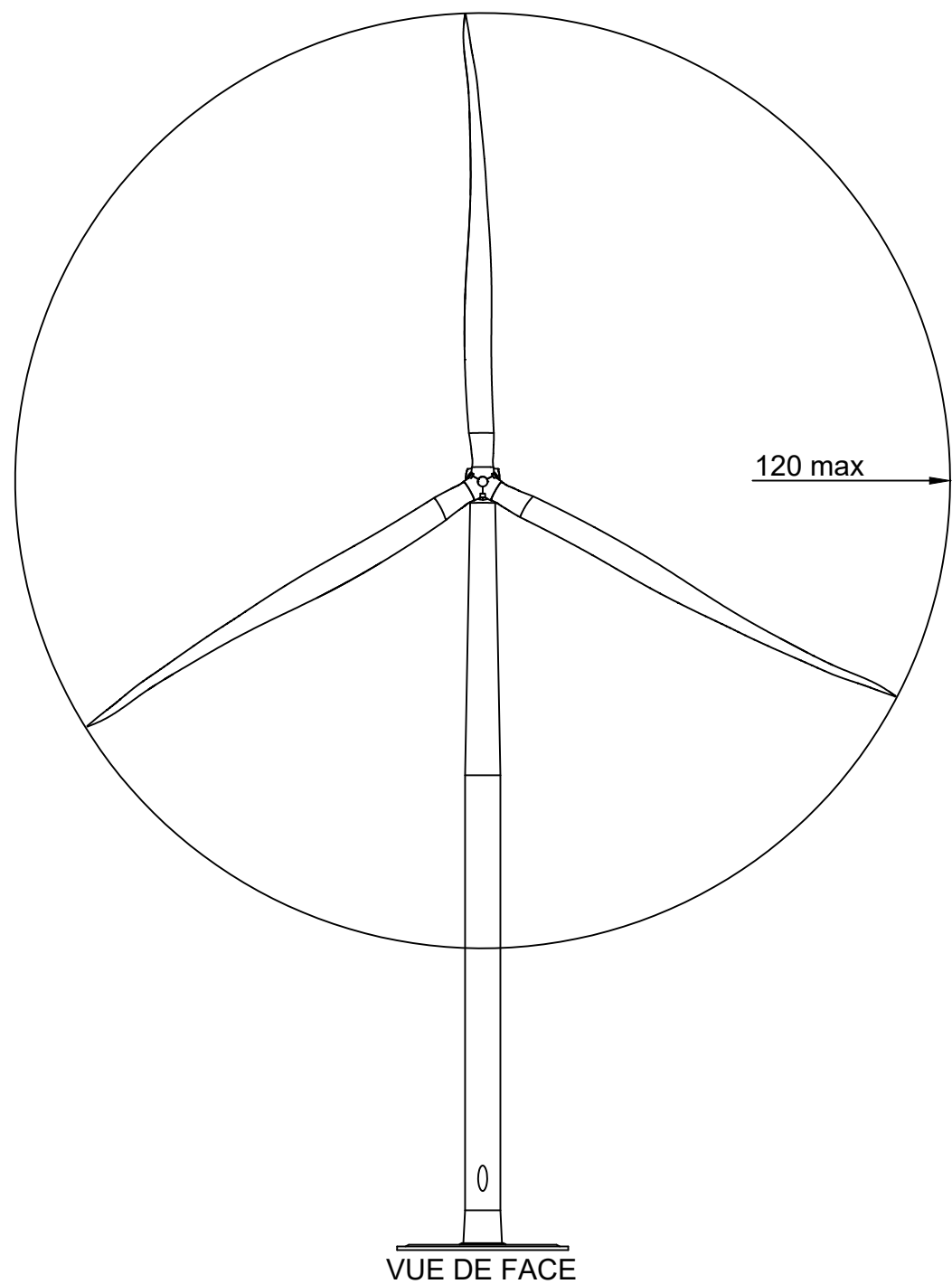
Projet éolien de
 Froissy-Noirémont-Européenne
 Plan de masse - PDL2
 1/200

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :



QUADRAN
 18 RUE DOM PERIGNON
 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
 Tél : 03 26 65 75 37

Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des installations en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'Autorisation Environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux. Les surfaces provisoires utilisées pendant la période de travaux ne sont pas représentées (pans coupés, zone de stockage des pales, grue,...).



Éoliennes	E1	E2	E3	E4	E5	E6	E7	E8
Altitudes T.N.*	166 m	162 m	165 m	162 m	162 m	159 m	155 m	152 m
Altitudes Axe nacelle*	246 m	242 m	245 m	242 m	242 m	239 m	235 m	232 m
Altitudes maximales*	306 m	302 m	305 m	302 m	302 m	299 m	295 m	292 m

16

PLAN D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

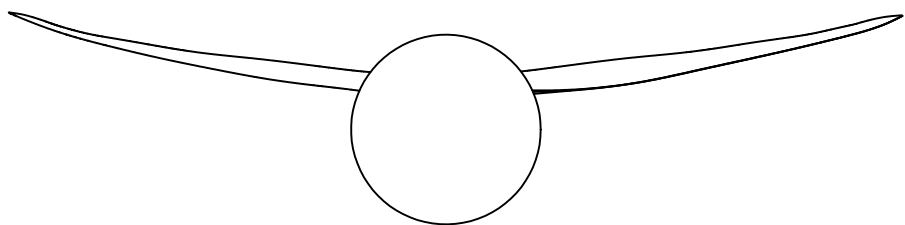
Projet éolien de
Froissy-Noirémont-Européenne
Plan d'élévation des éoliennes

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :

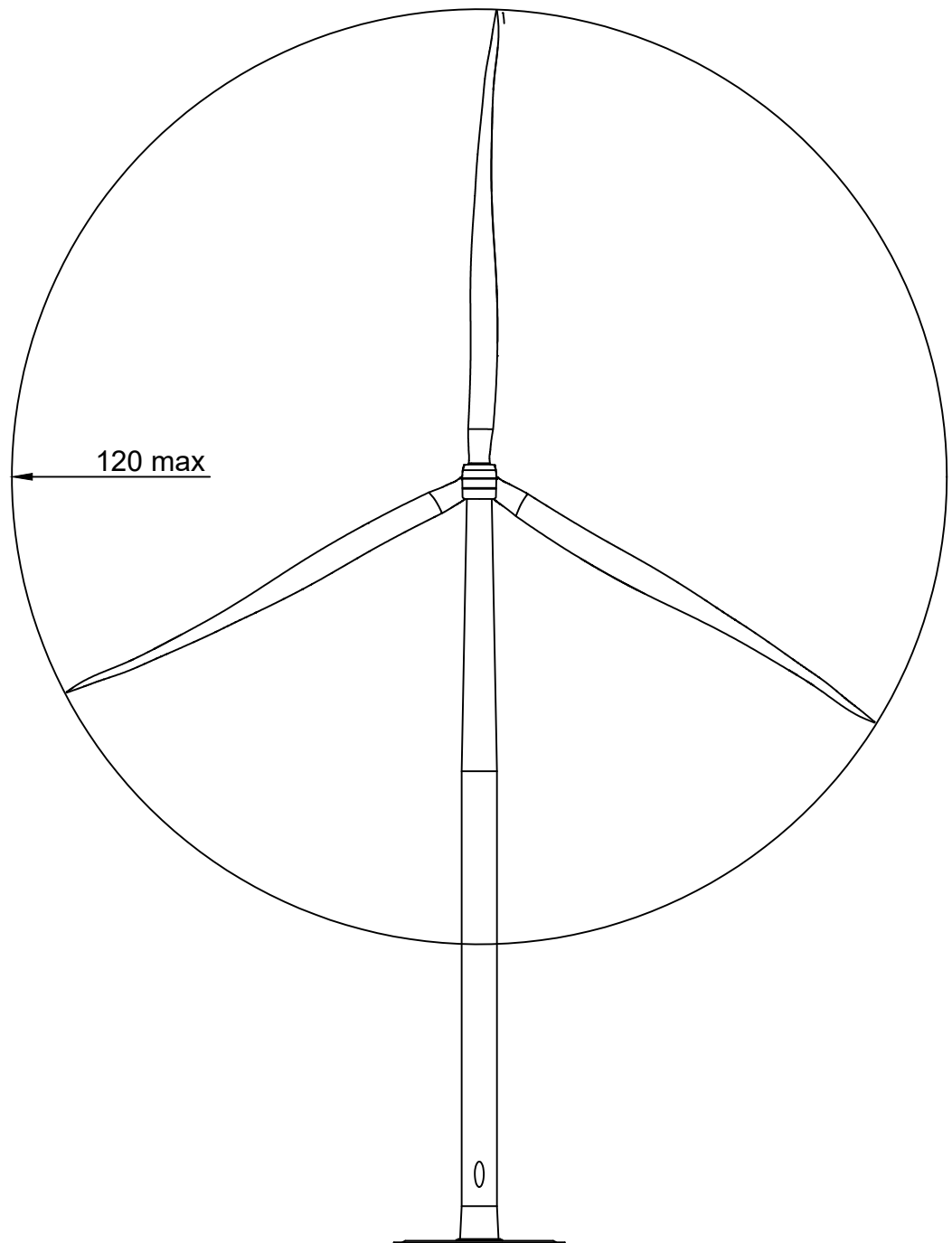


QUADRAN
18 RUE DOM PERIGNON
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
Tél : 03 26 65 75 37

Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des installations en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'Autorisation Environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux. Les surfaces provisoires utilisées pendant la période de travaux ne sont pas représentées (pans coupés, zone de stockage des pales, grue,...).

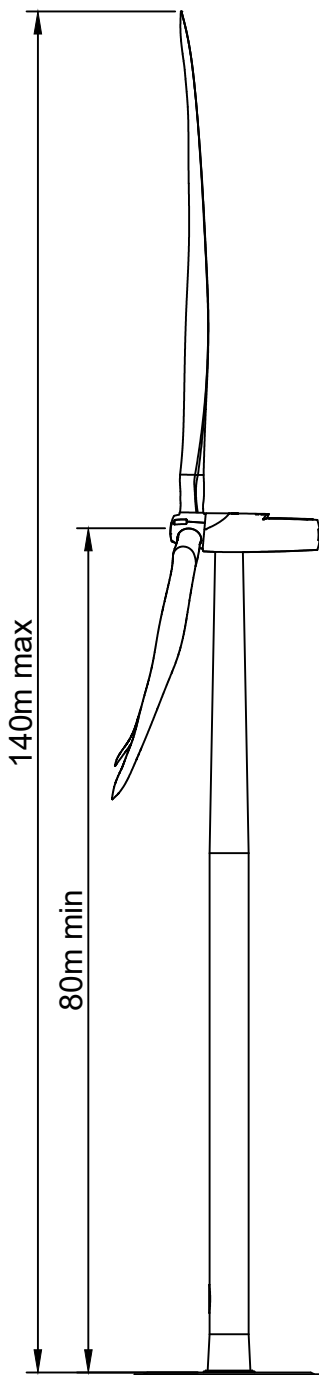


VUE DE DESSOUS

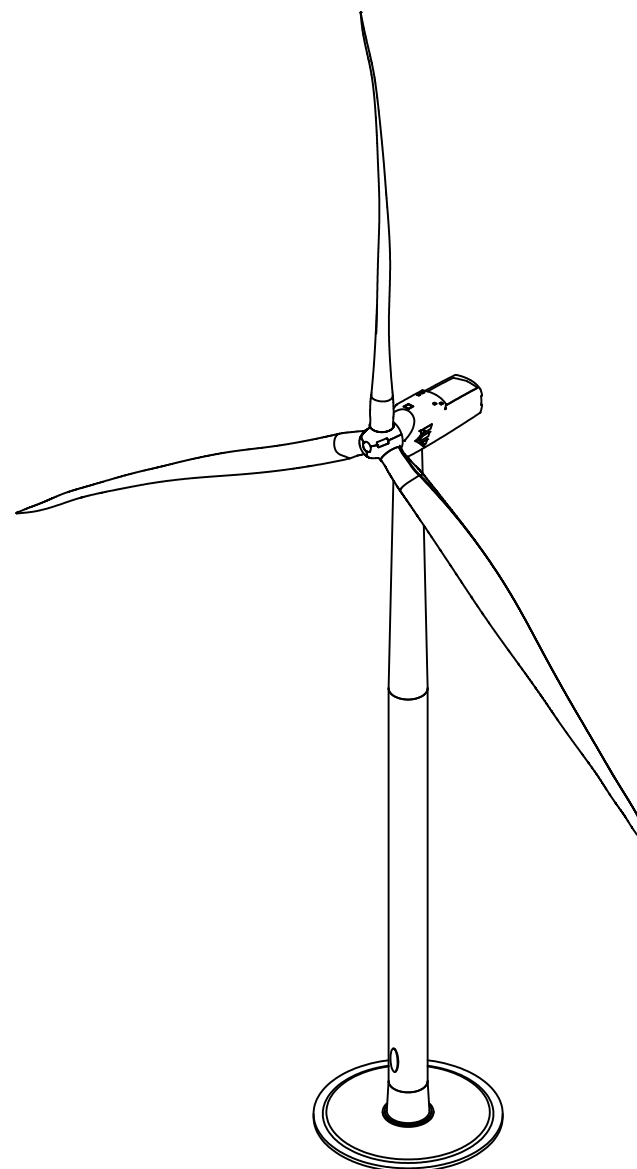


VUE DE DOS

Éoliennes	E1	E2	E3	E4	E5	E6	E7	E8
Altitudes T.N.*	166 m	162 m	165 m	162 m	162 m	159 m	155 m	152 m
Altitudes Axe nacelle*	246 m	242 m	245 m	242 m	242 m	239 m	235 m	232 m
Altitudes maximales*	306 m	302 m	305 m	302 m	302 m	299 m	295 m	292 m

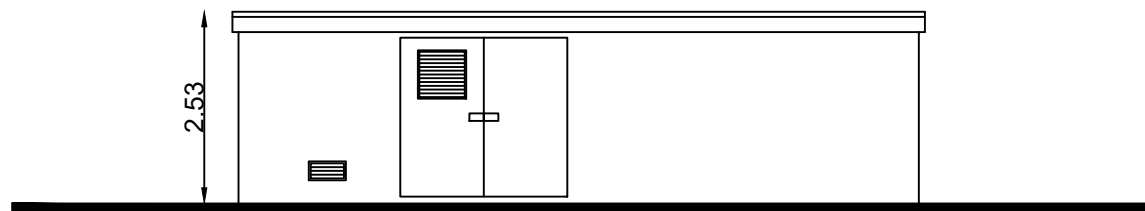


VUE DE GAUCHE

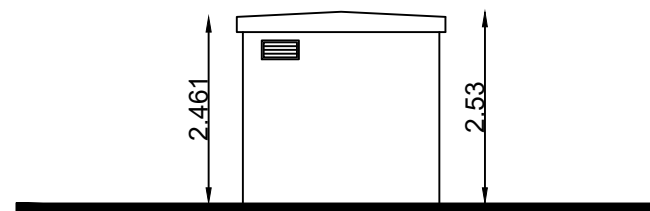


VUE 3D

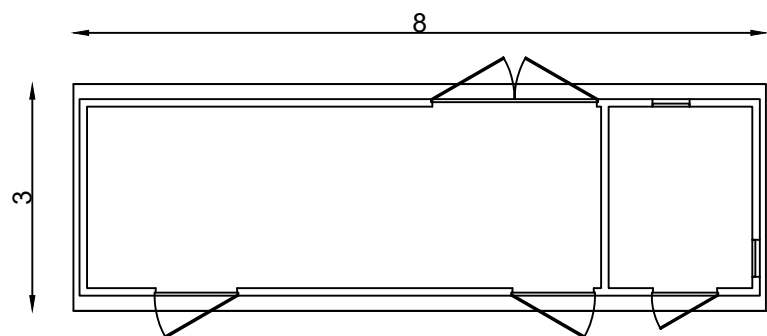
Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des installations en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'Autorisation Environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux. Les surfaces provisoires utilisées pendant la période de travaux ne sont pas représentées (pans coupés, zone de stockage des pales, grue,...).



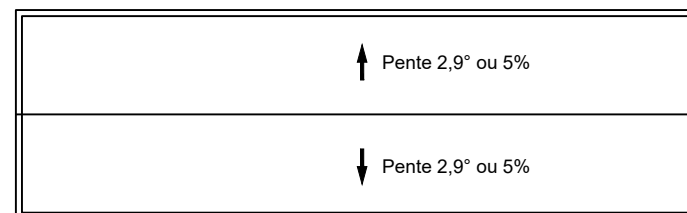
ELEVATION ARRIERE



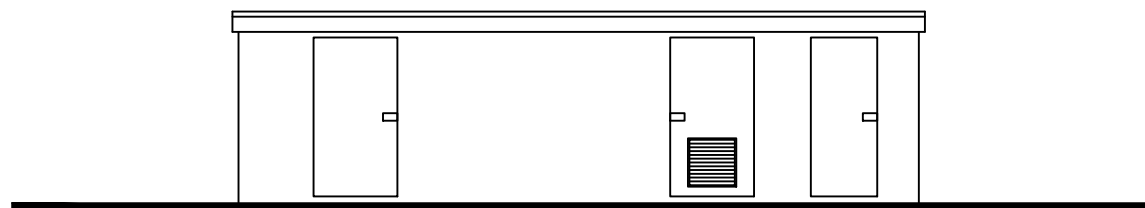
PIGNON DROIT



VUE EN PLAN



VUE DE DESSUS



ELEVATION AVANT

Poste de livraison électrique	PDL1	PDL2
Altitude T.N.*	152m	161m
Altitude maximale*	154.53m	163.53m

18

PLAN D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :

QUADRAN
18 RUE DOM PERIGNON
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
Tél : 03 26 65 75 37



Projet éolien de
Froissy-Noirémont-Européenne
Plan d'élévation des PDLs